le P'tit
BONJOUR

- «L'UNA aide à domicile» fête ses cinquante ans
- Inscription des enfants en maternelle avant le 14 mars
- L'ASSJ Cyclo organise sa 2e Bourse aux vélos le 22 février
- Récolte record à Saint-Junien en faveur du Téléthon
- Le 30e concours de poésie de la ville sera lancé en mars
- Conférence sur «Le cheval de guerre» le 20 février

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • février 2015 • N°139

EDITO

Les collectivités locales et particulièrement les communes payent le prix fort de la politique de réduction du déficit public mise en œuvre par l'Etat. En 4 ans, de 2014 à 2017, leurs budgets seront globalement amputés de 11 milliards d'euros. Si ce projet n'est pas réexaminé, ce sont des services à la population et des investissements qui sont menacés avec de graves conséquences sur la qualité de vie de nos administrés et l'équipement de nos communes.

Saint-Junien n'est pas épargnée. La dotation globale de fonctionnement a baissé de 300 000€ en 2014, elle diminue de 500 000€ cette année. Et selon les prévisions, la baisse cumulée, toutes ressources confondues, aura atteint 2,3 millions d'euros en 2017.

Au moment où se prépare le budget primitif 2015 de la commune, cette réalité pourrait nous contraindre comme les autres communes à des arbitrages douloureux. La mutualisation des moyens avec la Communauté de communes et les efforts de rationalisation des coûts de fonctionnement nous permettent de limiter la casse mais ne suffiront pas à lever toutes les hypothèques qui pèsent sur nos capacités d'action. Comme en 2014, nos investissements devront être mesurés cette année.

Notre ambition de préserver un haut niveau de services publics de proximité et de poursuivre l'aménagement de notre ville reste intacte. Mais elle se heurte à la volonté gouvernementale de faire payer aux collectivités territoriales et au final à leurs administrés, un déficit public dont elles n'ont pas la responsabilité. Il est grand temps d'inverser cette logique.

Pierre Allard, maire

ZOOM

10 756, 04 euros ont été récoltés à Saint-Junien pour lutter contre la myopathie et les maladies rares, lors du Téléthon de décembre dernier. L'Office municipal des sports et la trentaine d'associations participantes peuvent se réjouir d'avoir réuni 8 021,04€ (2 400€ de plus qu'en 2013). De son côté, les membres du Pôle grand ouest ont rassemblé 2 735€. Les deux chèques ont récemment été remis aux représentants départementaux de l'Agence française contre les myopathies.

Saint Junien

Economies d'énergie
L'engagement durable

Sur la toiture du Palais des sports, panneaux solaires et cellules photovoltaïques produisent de l'électricité.

Le 30 janvier, la Ville de Saint-Junien d'une part, la Communauté de communes d'autre part et EDF ont signé des protocoles d'accord sur l'efficacité énergétique. Il incite les collectivités à mettre en œuvre des actions d'économie d'énergie soutenues techniquement et financièrement par EDF.

Les économies d'énergie permettant de réduire l'émission de gaz à effet de serre sont un des grands enjeux auxquels est confrontée la planète. En France, la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE de juillet 2005) confère aux collectivités territoriales un rôle de premier plan en matière de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans un programme visant à améliorer son bilan énergétique. Dans un premier temps, il a porté sur le diagnostic énergétique de son patrimoine immobilier. Puis, diverses actions ont été réalisées : isolation des bâtiments, développement de la production d'énergie solaire, notamment pour la production d'eau chaude dans les équipements publics, sensibilisation des agents municipaux et des usagers des bâtiments communaux…

En 2008, un premier protocole d'accord était signé avec EDF pour faciliter la mise en œuvre d'opérations de maîtrise de la demande en énergie et le développement des énergies renouvelables. Un second vient d'être signé par le Maire de Saint-Junien, Pierre Allard et par le par le Directeur Territorial EDF Commerce Grand Centre, Bernard Martinez. Cette convention permet à la commune d'engager de nouvelles opérations d'efficacité énergétique avec le soutien du fournisseur d'électricité qui remplit par là même les obligations que lui donne la loi.

Dans ce cadre, les campagnes de sensibilisation des habitants et du personnel communal prennent une importance particulière comme en témoigne celle réalisée fin 2013 sur trois sites : les écoles Joliot-Curie et République ainsi que l'Hôtel de ville. Sur chacun de ces sites, durant une semaine, il a été demandé aux occupants de respecter scrupuleusement des gestes responsables tels qu'éteindre les lumières en sortant d'une pièce, ne pas laisser les appareils électriques en veille lorsqu'ils ne sont pas utilisés… Ce simple comportement a permis de réaliser par rapport à une période témoin, 4,1% d'économie à République, 8,6% à la mairie et 15,5% à Joliot-Curie.

Dans la nouvelle convention, la communication et la sensibilisation du public restent un volet majeur.

Parmi les actions déjà réalisées par la commune en partenariat avec EDF :

A la station d'eau potable : installation d'un système de variation électronique de vitesse sur un moteur pour un volume d'économies escomptées de 1 139 000 kWh cumacs (*). Participation EDF de 3 189€.

A l'école Chantemerle : Remplacements des fenêtres, mise en place d'une VMC (Ventilation mécanique contrôlée), isolation des combles, isolation des réseaux de chauffage existants pour un volume d'économies escomptées de 2 691 723 kWh cumacs. Participation EDF de 5 400€.

*L'abréviation cumac provient de la contraction de «cumulé» et «actualisés» car le kWh est ramené à la durée de vie du produit et actualisé au marché sur 10 ans.

Parallèlement, la commune va confier au Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV) qui assure l'entretien de l'éclairage public, le remplacement des luminaires les plus consommateurs d'énergie.

VITE DIT

MATERNELLE

Les parents qui souhaitent scolariser pour la première fois en maternelle leurs enfants nés en 2012 (ou 1er trimestre 2013) doivent retirer une fiche d'inscription au service éducation de la mairie, avant le 14 mars. Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de13h30 à 17h30 et le samedi de 8h45 à 11h45. Renseignements au 05 55 43 06 88 ou education@saint-junien.fr.

HORAIRES

Deux administrations ont modifié leurs horaires d'ouverture au public. La Trésorerie principale est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de **13h15** à 16h. Elle est **fermée le mercredi après-midi.** La CPAM est ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à **15h.**

EPOUVANTAILS

L'édition 2015 du concours d'épouvantails organisé par la ville est lancée. Particuliers, associations, scolaires... peuvent s'inscrire jusqu'au 31 mai (bulletin d'inscription à retirer en mairie et sur www.saint-junien.fr). Le jury se réunira le samedi 20 juin et les créations les plus originales seront exposées en ville l'été prochain.

HEURE DU CONTE

La médiathèque municipale donne rendez-vous aux enfants de plus de trois ans pour une nouvelle «Heure du Conte». Elle aura lieu le mercredi 1er avril à 11h00 et à 15h00. Entrée libre et gratuite – Réservation pour les groupes au 05 55 02 17 17.

BOURSE AUX VÉLOS

L'ASSJ Cyclo organise sa 2e Bourse aux vélos et matériels, le dimanche 22 février, Salle des congrès. Cette bourse de matériel ancien ou de collection accueille aussi les particuliers qui souhaitent acheter, vendre ou échanger du neuf ou de l'occasion. Les portes seront ouvertes de 9h00 à 17h00. Entrée libre.

PANNE

Les panneaux électroniques d'information situés au bas du Champ de foire et sur la façade de la mairie sont en panne depuis plusieurs semaines. Le système informatique qui les gère a rendu l'âme, il faut les changer. Une mise en concurrence des fournisseurs de ce type de matériel est lancée mais il faudra patienter quelques temps avant de retrouver les annonces municipales et associatives.

Après le succès remporté l'an dernier auprès du public, le Ciné-Bourse prépare une nouvelle programmation dédiée aux films venus du froid.

AU DOS

Dimanche 1er mars, le défilé du Carnaval traversera la ville en musique avec la fanfare allemande des Wenden-Gugge et bien d'autres musiciens.

Lettre municipale éditée par
la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directeur de publication :
Hervé Beaudet
Rédaction/crédit photos :
Mairie
Impression : Rivet, Limoges
6000 exemplaires

ADIL /AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

Impayés de loyer

Avec la crise, de plus en plus de locataires rencontrent des difficultés pour payer leur loyer ou leurs charges. Que ces difficultés soient passagères ou durables, il importe de réagir rapidement afin d'éviter de se retrouver entrainé dans une procédure d'expulsion.

La première démarche à effectuer est de contacter rapidement son propriétaire afin de négocier des délais de paiement et d'échelonner l'arriéré. Cet accord doit faire l'objet d'un plan d'apurement formalisé par écrit.

En cas de non finalisation d'un plan d'apurement, il est possible de demander au juge du Tribunal d'Instance des délais de paiement et, sous certaines conditions, d'obtenir des aides financières à différents stades de la procédure.

Si le locataire est assigné au Tribunal, il est indispensable qu'il soit présent à l'audience. L'ADIL, par le biais d'une fiche juridique, peut l'aider à argumenter devant le juge.

L'ADIL informe gratuitement sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs à l'habitat (relations propriétaire-locataire,relations de voisinage, amélioration de l'habitat, accession à la propriété, ...) à sa permanence de Saint-Junien les 1er et 3e jeudis du mois à la Maison du Droit, 16 bis avenue Gustave-Flaubert ou à Limoges, 28 avenue de la Libération.

UNA aide à domicile

Un modèle social à défendre

Les administrateurs et les salariés de l'association «UNA aide à domicile» étaient réunis le 26 janvier au Ciné-Bourse pour le lancement des événements qui marqueront cette année son cinquantième anniversaire.

L'UNA Région de Saint-Junien intervient sur un territoire qui couvre les cantons de Saint-Junien, Rochechouart, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Mathieu et Oradour-sur-Vayres où plus de 1 000 personnes bénéficient de ses prestations de service : accompagnement et soutien aux personnes âgées dépendantes ou handicapées dans leurs gestes du quotidien ; accompagnement des familles dans le cadre de la garde d'enfants de plus de trois ans ; aide-ménagère pour tous ; jardinage et petit bricolage, aide aux démarches administratives liées à l'emploi d'un salarié à domicile.

Agréée et conventionnée par le Conseil général, l'UNA est la seule structure du territoire agréée qualité NF Services et AFNOR. Elle permet aux usagers dont elle s'occupe de bénéficier d'aides d'organismes sociaux partenaires. Elle est également un employeur important puisqu'elle compte près de 250 aides à domicile salariés.

Plaçant le respect de la personne, l'écoute et la qualité de la prestation au cœur de son action, UNA s'attache à apporter à chaque usager une réponse individualisée adaptée à sa demande.

Lors de la réunion, Jean-Marie Lagorce, président du Conseil d'administration d'UNA Région de Saint-Junien a tenu à saluer le travail des salariés de l'association en souhaitant que leur métier bénéficie d'une meilleure reconnaissance.

Directrice d'UNA Région de Saint-Junien depuis l'été dernier, Catherine Bourdon a pour sa part évoqué les questions d'actualité qui touchent le secteur de l'aide à domicile et particulièrement les menaces qui pèsent sur son financement. Le 7 mars prochain, l'association saint-juniaude sera aux côtés de ses homologues limousines lors de la journée nationale de mobilisation pour la défense du modèle de société solidaire que représentent les associations d'aide à domicile.

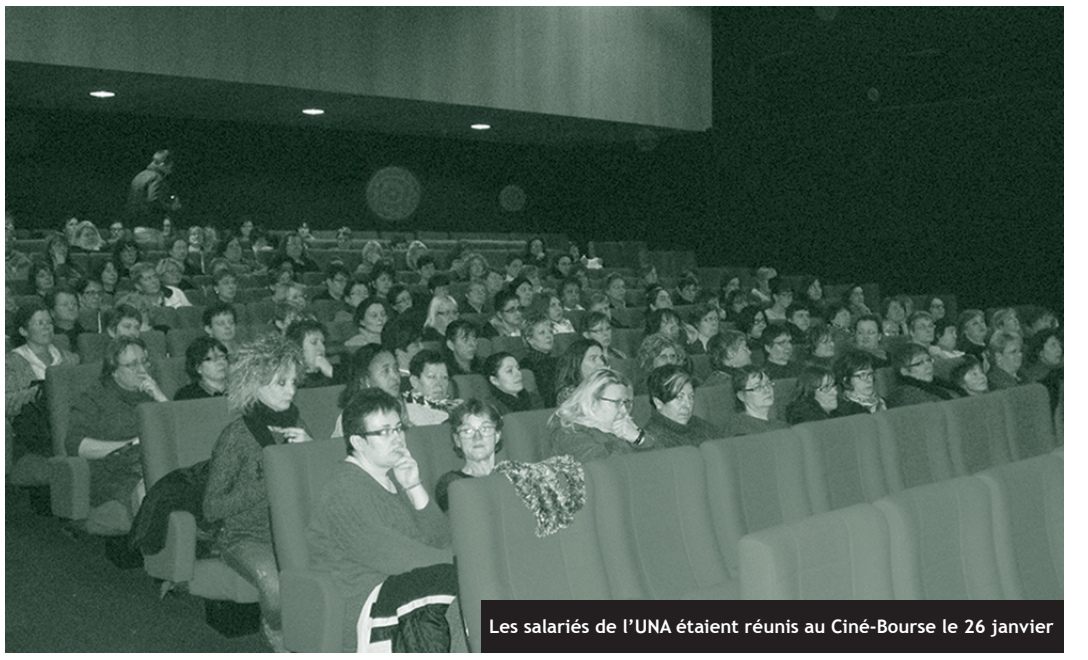

Les salariés de l'UNA étaient réunis au Ciné-Bourse le 26 janvier

UNA Région de Saint-Junien - 10 boulevard de la République - BP n°16 - 87201 Saint-Junien cedex - 05 55 02 46 01.

Carnaval en musique

L'édition 2015 du carnaval aura lieu le dimanche 1er mars. Les Wenden-Gugge, musiciens allemands de Wendelstein ont pris goût à ce rendez-vous annuel et seront une nouvelle fois présents pour animer le défilé. Le public y retrouvera d'autres habitués : Kaléo, La Banda de Saint-Junien, Rue du cirque et nombre d'associations de la ville.

Les musiciens et artistes circassiens seront accompagnés des peluches géantes, du Roi Carnaval, confectionné par le Club de l'Amitié du 3e âge et les enfants des Maisons de quartiers et bien sûr par tous ceux, petits et grands, déguisés ou non qui ont envie de faire la fête. Les animateurs municipaux ont prévu bonbons et confettis pour les distribuer gratuitement aux enfants.

Le cortège s'élancera du bas du Champ de foire à 15h00 pour effectuer le parcours suivant : avenue Barbusse jusqu'à la Muse, puis retour jusqu'à la Libellule, avenue Corot, rue des Eglantiers, avenue Youri Gagarine, rue Junien Rigaud, arrêt devant l'immeuble Lasvergnas II, place Lasvergnas, boulevard de la République, avenue d'Estienne-d'Orves, arrêt cité Rochebrune, rue Tiphonnet, rue Edouard-Vaillant, avenue Paul-Vaillant-Couturier, avenue Victor-Roche, place Charles Michels quai des Mégisseries.

A l'issue de la manifestation, une navette gratuite permettra à ceux qui le souhaitent de rejoindre le Champ de foire.

Opération tranquillité vacances

L'opération «Tranquillité Vacances» est un dispositif de proximité ayant pour but la sécurisation des résidences principales lorsque les propriétaires partent en vacances. Il vise à lutter contre les cambriolages. Il est mis en place toute l'année et pas uniquement lors des vacances scolaires.

Les personnes qui partent en vacances et qui souhaitent adhérer à cette opération doivent se rendre à la gendarmerie pour remplir une fiche d'absence avec leurs coordonnées. Les patrouilles missionnées en prévention de proximité s'arrêteront devant leur domicile et vérifieront que tout est normal. Il s'agit d'une surveillance «sécurisante» et gratuite, toutes les personnes peuvent en bénéficier.

Contre les cambriolages, la gendarmerie donne quelques conseils :

-Verrouiller portes et fenêtres, fermer volets et portail.

-Placer en lieu sûr et éloignés des accès les bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Ne pas laisser d'objets de valeurs visibles à travers les fenêtres.

-En cas d'absence durable, le domicile doit paraître habité. Demander à une personne de confiance de relever le courrier, d'ouvrir les volets dans la journée...

-Demander conseil aux gendarmes, leur signaler tout fait suspect.

-En cas d'urgence, composer le 17.

Deuxième quinzaine du cinéma scandinave

Après le succès remporté l'an dernier par le cycle consacré au cinéma du nord de l'Europe, le Ciné-Bourse propose une nouvelle programmation dédiée à la production scandinave.

Du 4 au 17 mars, six films seront projetés, invitant le public à découvrir un cinéma beaucoup plus riche que l'on ne croit et qui fait souvent la part belle à l'humour et aux valeurs humaines. C'est une manière également d'explorer des sociétés si proches et pourtant peu connues.

Les spectateurs pourront aussi, certains soirs, déguster la cuisine du nord.

Le détail de la programmation sera bientôt disponible au Ciné-Bourse. Renseignements au 05 55 02 26 16.

30 ans de poésie

Le concours de poésie de la ville de Saint-Junien va vivre sa trentième édition cette année. Elle sera lancée courant mars avec un nouveau règlement.

Depuis sa création plus de 3 300 personnes ont participé à ce concours organisé par l'association Les Plumes limousines avec le soutien de la municipalité. Au total, ce sont plus de 12 000 poèmes en provenance du monde entier qui ont été soumis au jury.

Cette année, il était composé de Françoise Vedrenne, Christian Boeswillwald, Claude Soulat, Patrick Ducros et pour la première fois d'Anne Gaulier. Il s'est réuni le 12 janvier pour désigner les vainqueurs parmi les 72 participants au concours 2014.

Les premiers prix ont été remportés en poésie libre par Michel Traver (Puy-de-Dôme), en poésie classique par Nadine Fauvet-Merle (Alpes-Maritimes) et en improvisation par Alain Manaranche (Puy-de-Dôme).

Contact : Patrick Ducros - 10 rue Charretière - 87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 02 13 06 - e-mail : lapaillote@sfr.fr
www.lapaillotte87.fr

ESSENTIEL VILLE

Agenda

Jusqu'au 26 février : Exposition « Mémoires de guerre des Limousins (1917-1918) : Des chevaux et des hommes », Halle aux grains.

17 février : Réunion d'information pour les associations sportives qui souhaitent faire une demande de subvention auprès du Centre national de développement du sport (CNDS), 18h30 salle Amédée-Burbaud.

20 février : Conférence sur «Le cheval de guerre» par Diane de Sainte-Foy. Entrée Libre.

22 février : Bourse aux vélos de l'ASSJ cyclo, Salle des congrès.

22 février : Repas carnaval du Comité des fêtes de la Fabrique.

Du 27 février au 1er mars : Interligues de handball, Palais des sports et gymnase des Charmilles.

28 février et 1er mars : Kermesse de la paroisse Saint-Amand, Salle des congrès.

1er mars : Carnaval, en ville.

Du 2 au 22 mars : Exposition « Encres et Pastels secs », à la Maison des consuls.

4 au 17 mars : 2e Quinzaine du cinéma scandinave, au Ciné-Bourse.

7 mars : Récolte de bouchons pour Danse pour le diabète, Halle aux grains à 14h00.

7 mars : Trophées associatifs du Lions club, Salle des congrès à 19h00.

13 mars : Loto de l'ASSJ Football, Salle des congrès à 20h30.

15 mars : Judo, tournoi benjamins, au Palais des sports à 10h00.

D'autres infos sur
www.saint-junien.fr
Ville de Saint-Junien

le P'tit BONjOUR